MASTER 2 EDUCATION ET FORMATION – PARCOURS RECHERCHE - SPÉCIALITÉ : EXPERTISE SOCIOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE EN ÉDUCATION (ANALYSE, ENQUÊTES, EVALUATION)

Résumé de la formation
Type de diplôme : MASTER 1 et 2
Domaine ministériel : Sciences humaines et sociales

Présentation

Le Master recherche en éducation et en formation a pour objectif de former des chercheurs et des spécialistes en évaluation et en analyse comparée des systèmes éducatifs.

L'IREDU

La formation s'appuie sur une équipe de recherche reconnue par le CNRS, spécialisée dans la recherche en Education : l'IREDU (Institut de Recherche sur l'EDUcation). Cette équipe composée d'environ 25 chercheurs permanents (économistes ou sociologues de l'éducation) travaille sur l'évaluation des systèmes et des politiques éducatives et dans le domaine de l'éducation comparée.

Informations supplémentaires

Les procédures d'inscription sont mises en ligne **en juillet**, sur le site de l' EAD.

Contenu de la formation

Le Master 2 de Sciences de l'Éducation (M2) se compose d'unités d'enseignement qui représentent 60 crédits européens.

Descriptif des enseignements

Le mémoire de Master 2nde année

Plus d'infos

Crédits ECTS : 60

Durée : 1 an avec possibilité d'étalement

Niveau d'étude : bac+5 et au-delà

Public concerné
* Formation initiale
* Formation continue

Nature de la formation : Diplôme

Langue d'enseignement : Français

En savoir plus

Consultez notre site internet pour plus d'information

Le mémoire de Master 2nde année est l'aboutissement d'une année de recherche faite sous la direction d'un enseignant. Il se situe dans le cadre d'une des disciplines des Sciences de l'Éducation (essentiellement en sociologie et économie). Le mémoire ne se prépare pas en psychologie.Il doit se présenter sous la forme d'un document typographié, d'au moins 80 pages ou plus (hors annexes), structuré en chapitres, avec notes et bibliographie ... Il faut :

* soumettre des propositions de sujets ;
* faire valider un sujet et désigner un directeur de recherche ;
* déposer votre sujet validé en scolarité.

Ressources pédagogiques

Les ressources éducatives peuvent être consultées sur un document en format PDF téléchargé ou/et sur support papier après envoi postal mensuel. Elles sont mises à disposition selon un calendrier sur sept mois d'octobre à avril.

Consulter le calendrier

Devoirs corrigés

Il est proposé, de manière obligatoire ou facultative, des devoirs à remettre pour correction. Ils permettent de disposer d'une évaluation formative, de situer son niveau et constituent un entraînement privilégié à l'examen.

Plate-forme éducative

La plupart des échanges requièrent l'utilisation de la plate-forme éducative de l'Université de Bourgogne PLUBEL. Outre l'accès aux ressources éducatives, elle permet :

* d'échanger avec les enseignants et les autres participants (messagerie, forums, liste de discussion, chat en ligne..) ;
* de déposer des devoirs (obligatoires ou facultatifs) en ligne ;
* de disposer d'un suivi pédagogique et, éventuellement d'un tutorat, individualisés.

Les codes d'accès à la plateforme sont communiqués à l'inscription. Pour la présentation de la plateforme PLUBEL et de ses fonctionnalités, un tutoriel et un guide d'utilisation peuvent être consultés sur la plateforme.

Regroupements

Pour rencontrer les enseignants sont organisées des journées de regroupement sur Dijon .

Contrôle des connaissances

Calendrier des examens :

- 1ère session : 11 au 15 mai 2020

- 2ème session : 31 août au 4 septembre 2020

Les épreuves écrites se déroulent :

* pour les étudiants résidant en métropole ou dans un pays étranger limitrophe à DIJON ;
* pour les étudiants résidant à l'étranger dans leur pays de résidence (un forfait, non remboursable, de 50 euros par session sera joint à la demande d'ouverture d'un centre);
* pour les étudiants incarcérés sur leur lieu de détention.

Compensation des notes à l'intérieur des unités et entre les unités

Les unités sont capitalisables ; elles sont définitivement acquises dès lors que la moyenne compensée des notes à l'intérieur de l'U.E est = ou >12. A l'intérieur d'une unité, si la note obtenue à l'une des matières est égale ou supérieure à la moyenne, elle est conservée pour la 2ème session dès que la compensation n'a pas permis de valider l'unité. Dans ce cas, le candidat ne passe en 2ème session que l'épreuve où il n'a pas obtenu la moyenne.

Aménagements particuliers

Possibilité d'ouverture de centres d'examens à l'étranger.

Conditions d'accès

L’accès au Master 2 recherche est ouvert prioritairement aux étudiants ayant validé le Master 1 du parcours Éducation et Formation à l’Université de Bourgogne. Il s’opère selon les modalités suivantes :

* sur autorisation du responsable pédagogique de la formation et après examen d’une demande d’admission, pour les étudiants ayant validé le parcours de la 1ère année du master Éducation et Formation (en présentiel ou à distance), avec une note supérieure ou égale à 12/20 à leur mémoire ;
* sur sélection d’une commission composée d’enseignants de la formation, après examen d’un dossier de candidature.

Un jury de validation des études peut permettre la prise en compte de résultats acquis antérieurement dans la même filière ou d’autres études supérieures (obtention et dispense d’enseignements).

Droits de scolarité

Consulter nos tarifs

Public cible

L'Enseignement A Distance (EAD) s'adresse aux personnes ne pouvant avoir recours à la formation en présentiel :

* Étudiant salarié (au moins 8 ou 10h/semaine)
* Demandeur d'emploi
* Salarié ou agent de la fonction publique
* Chargé de famille
* Sportif de haut niveau
* Personne en situation de handicap
* Personne résidant à l'étranger
* Personne incarcérée...

A l’inscription, il est demandé de produire les pièces justifiant des motifs d'empêchement dans le suivi de la même formation organisée en présentiel. Sous conditions, les actifs peuvent bénéficier de prises en charge et relever de la formation continue.

Poursuite d'études

Poursuite en thèse et accès à l’enseignement supérieur et la recherche publique.

Insertion professionnelle

* postes de chargés d’études dans les services (centraux mais aussi académiques) spécialisés dans l’évaluation et les études du Ministère de l’Education Nationale, mais aussi dans les autres ministères qui ont en charge des activités de formation.

* emplois d’étude et d’expertise dans les organismes internationaux et de coopération ou dans les ministères de l’Éducation de pays étrangers.

Composante

Dijon : Université de Bourgogne

Lieu(x) de la formation

Dijon

Contact(s) administratif(s)

Scolarité ESPE EAD
scoleduc.ead@espe.u-bourgogne.fr
4, Boulevard Gabriel
BP 17270
21072 Dijon cedex

Toutes les informations données sur cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle